

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA PLAINE-SAINT-DENIS, LE 6 FÉVRIER 2019



## SNCF IMMOBILIER LANCE UN SITE DÉDIÉ À LA MISE EN CONCURRENCE DES CONVENTIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE

**Pour remplir plus efficacement son obligation de mise en concurrence dans le cadre de l'ordonnance du 19 avril 2017 (dite loi Sapin II) relative à la propriété des personnes publiques, SNCF Immobilier lance le site Internet « [www.epublimmo.sncf](http://www.epublimmo.sncf) ».**

SNCF Immobilier signe chaque année près de 1 300 conventions d'occupation temporaire portant sur des biens du domaine public appartenant à SNCF Réseau et SNCF Mobilités. Parmi celles-ci, environ 400 sont soumises à la loi Sapin II et doivent faire l'objet d'un avis d'appel public à concurrence.

Conçu et administré par SNCF Immobilier, le site epublimmo se veut une alternative aux parutions dans les journaux habilités à publier des annonces légales. Les utilisateurs peuvent non seulement y consulter librement les offres locatives, mais également déposer un dossier de candidature de façon dématérialisée. Le site permet aussi, lorsqu'une occupation relève des cas d'exemption prévus par la loi, de justifier l'absence de mise en concurrence.

« epublimmo fluidifiera les procédures via la dématérialisation et portera à la connaissance d'un plus grand nombre de prospects l'ensemble des fonciers disponibles à la location faisant l'objet d'une mise en concurrence, ce qui nous permettra de mieux valoriser nos biens », souligne Fadia Karam, Directrice du développement de SNCF Immobilier.

Le lancement d'epublimmo s'accompagne d'une campagne média print et digitale ciblant les décideurs des grandes entreprises et les professionnels de l'immobilier. À terme, d'autres fonctionnalités comme la signature électronique pourront être implémentées.

### À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER :

Un des 6 grands métiers du Groupe SNCF, SNCF Immobilier assure trois missions :

La gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires, et celle d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat, et son patrimoine de 100 000 logements (dont 90% de logements sociaux). SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

#### Chiffres clés :

- 8,5 millions de m<sup>2</sup> de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales. Le groupe public ferroviaire comptant au total 12,5 millions de m<sup>2</sup>.
- 20 000 hectares dont 3 000 urbanisables dès à présent.
- 100 000 logements dont 90 % de logements sociaux. C'est aussi chaque année en moyenne, 2 000 logements construits ou acquis.
- Plus de 2 300 collaborateurs dont 1 700 chez ICF Habitat.

#### CONTACTS PRESSE :

##### SNCF Immobilier

Pascal Travers - Directeur de la Communication

[pascal.travers@sncf.fr](mailto:pascal.travers@sncf.fr) - Tél. : 01 85 07 40 67

Plus d'information : <http://www.presse-sncf-immobilier.fr> /Twitter : @SNCFImmobilier